

en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Retrouvez-nous sur : facebook.com/62agauche

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
9 DÉCEMBRE 2024**

Nos élus ont décidé et voté pour

SOLIDARITES

Renforcer le pouvoir d'agir des familles et des habitants, contribuer à la cohésion sociale en soutenant les centres sociaux, des services de proximité indispensables

40 000 € accordés à la Fédération des Centres Sociaux afin de mener des coopérations entre les structures d'animation de la vie sociale, les centres sociaux et les maisons du Département solidarité (MDS). Il s'agit de contribuer à l'accompagnement de la jeunesse avec l'animation du réseau des promeneurs du net afin de répondre à la nécessité d'une présence éducative sur internet en formant les professionnels dans le département.

Permettre aux personnes de vivre décemment et vieillir dignement dans les établissements sociaux et médico-sociaux

886 500 € attribué pour l'aide à l'investissement du quotidien pour les établissements sociaux et médico-sociaux pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.

CH SECLIN CARVIN EHPAD les Orchidées à Carvin - refonte du réseau WIFI et du parc informatique 54 400 €
EHPAD Belle Fontaine à Neufchâtel - mise en fonctionnement d'appel malade et divers mobiliers 56 720 €
EHPAD les Eprioux à Fruges -réfection du système information, système électrique et des cloisonnements coupe-feu 288 880 €

Foyer de Vie les Genêts à Carvin - rénovation de 20 chambres et changement réseau de plomberie 176 545 €
Foyer d'accueil médicalisé La source à

Saint-Venant - Réfection des sols et cloisons de chambres et de salle de bains 275 418 €
Foyer de Vie Philippe Descamps à Aire-sur-la-Lys - Remplacement de l'armoire électrique et installation d'un système anti inondation 34 640 €

Prévenir de la perte d'autonomie et bien vivre son avancée en âge

La Conférence Des Financeurs (CDF) de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif a pour objectif de coordonner, au sein du département, les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune. Elle repose sur une gouvernance partagée. Les financements concernent à la fois ceux dédiés au dispositif par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) mais également les financements propres à chacun des membres de droit de la Conférence, dont le Département. **A ce titre, il est proposé d'accompagner 10 projets de prévention de la perte d'autonomie à hauteur de 345 300 € par les SAD mixtes.**

Structures regroupant à la fois un service d'aide et un service de soins à domicile.

AMB ASSAD Ardres (40 322 €)
Communauté de Communes Osartis-Marquion (40 000 €)
Domiliane Desvres (24 091€)
CCAS de Lillers (10 000€)
SIVOM du Béthunois (40 000€)
SIVOM du Bruaysis (26 848€)
ADOMLYS Aire-sur-la-Lys (43 866€)
FILIERIS Lens (38 512€)
UNA des Pays du Calais (21 138 €)
UNARTOIS Sainte-Catherine (60 524€)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, le Département du Pas-de-Calais

bénéficie, chaque année, d'un concours financier versé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) permettant de financer la revalorisation des salaires de la Branche non lucrative des salariés de l'Aide à Domicile (BAD). Pour 2024, un montant de 887 490€ sera reversé par le Département aux Services Autonomie à Domicile (SAD) concernés.

ADEF - Dainville 10 421 €
OPALE FAMILLE - Marquise 11 895 €
ARTOIS DOM - Bruay-la-Buissière 10 775€
AMI DU VAL DE SCARPE - Saint-Nicolas 10 136 €
ADPA - Wimilles 8 999 €
A.A.D.S. - Saint-Omer 13 141 €
A'DOM'SERVICES 62 - Bopulogne-sur-Mer 12 005 €
ADSP DE LA GOHELLE - Angres 15 588 €
UNARTOIS - Sainte-Catherine-Les-Arras 15 198 €
AIDADOM COTE D'OPALE - Outreau 14 893 €
3S SCARPE SENSEE SERVICES - Ecoust-Saint 14 244 €
DOMILIANE - Desvres 14 502 €
SPASAD - Le Portel 15 940 €
ADOMLYS - Aire-sur-la-Lys 20 394 €
UNA DES 3 VALLEES - Pas-en-Artois 18 436 €
UNA - Saint-Omer 22 871 €
AIDE A LA VIE AU DOMICILE - Calais 38 775 €
SPASAD DES 3 CANTONS - Rely 32 240 €
DOMARTOIS - Béthune 30 542 €
AMB ASSAD - Ardres 40 946 €
ASSAD / AFE'CTIVE - Lens 55 113 €
ARTABAN - Noyelles-les-Vermelles 55 159 €
FILIERIS - Henin-Beaumont 98 959 €
FEDERATION ADMR DU PAS-DE-CALAIS 233 363 € qui reversera à 25 associations locales affiliées.

Soutenir les partenaires exposés aux difficultés de trésorerie

Certaines structures partenaires du Département sont particulièrement exposées à des aléas de trésorerie du fait des spécificités de leurs activités. En conséquence, **il est proposé d'attribuer à ces structures une avance sur la subvention ou la participation départementale au titre de 2025 à hauteur de 5 794 004 € avant le vote du budget primitif.**

Le comité des œuvres sociales qui permet aux agents du Département l'accès à des services et notamment des activités sociales, culturelles et sportives. Une avance de 1 200 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

L'association d'entraide des conseillers généraux du Pas-de-Calais permet la mise en place de régimes de retraite afin d'assurer aux conseillers généraux ayant consacré une partie de leur vie active à la chose publique des moyens financiers après leur cessation d'activité, avant 1992. La loi n° 92-108 du 3 février 1992 a prévu l'extinction progressive de ces régimes de retraite. La loi a donc prévu l'attribution d'une subvention par la collectivité destinée à couvrir les dépenses résultant de la liquidation des pensions. Une avance de 54 379 € est donc accordée pour couvrir les versements des droits à pension.

L'Agence de Développement et de Réserve Touristiques du Pas-de-Calais – agence Pas-de-Calais Tourisme déploie une offre d'ingénierie qui permet d'impulser une dynamique touristique reconstruite. Cet accompagnement participe à la transition des territoires et des structures en faveur d'un tourisme responsable et durable. Une avance de 650 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

Le syndicat mixte EDEN 62 assure la gestion des terrains acquis par le Département au titre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles. Une avance de 1 469 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE) assure auprès des collectivités des missions de conseil dans leurs réflexions en matière d'équipement, d'espace public ou encore de développement communal. Le CAUE accompagne également les collectivités, les administrations, ainsi que les acteurs du développement et du cadre de vie, dans les projets de territoire et la mise en place de politiques publiques. Une avance de 190 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

Le syndicat mixte du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale met à disposition de tous les acteurs du territoire une ingénierie au service de la protection de la biodiversité, la préservation de paysages, le soutien aux agriculteurs, la transition énergétique et la sensibilisation du public à ces enjeux. Une avance de 118 500 € sur la subvention 2025 est accordée.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois est un syndicat mixte dont le Département est membre depuis sa création. Lors du comité syndical du 11 octobre 2024, les élus membres ont décidé de dissoudre le syndicat mixte. Une avance de 30 000 € est proposée pour permettre à la structure d'engager les frais de fonctionnement nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de dissolution.

L'Association Départementale d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat du Pas-de-Calais (ADEPAPE) assure un soutien (moral, matériel mais aussi financier) dans les parcours de vie des personnes ayant été accueillies en protection de l'enfance. Une avance de 17 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

L'APEI de Saint-Omer, l'AFAPEI, la PEP62 – CAMSP et l'APEI GAM sont 4 associations qui gèrent également des établissements et services dans le champ de l'autonomie ou de l'enfance. Il s'agit de leur apporter une avance au titre de leur portage des groupes d'attente active mis en place dans le cadre de la stratégie Prévention et Protection de l'Enfance. Les groupes d'attente active s'adressent à des parents et leurs enfants âgés de 2 à 5 ans, qui présentent des troubles de l'adaptation scolaire et du développement, et sont en attente d'un bilan ou d'une prise en charge par les structures spécialisées type CAMSP ou CMP dont les délais de prise en charge sont excessivement longs. Des avances sur les subventions 2025 sont accordées :

APEI de Saint-Omer 7 500 € - AFAPEI 20 000 € - PEP62/CAMSP 25 000 € - APEI GAM 5 000 €

La Banque Alimentaire distribue tous les ans près de 5 000 tonnes d'aides alimentaires à près de 30 000 bénéficiaires dans le Pas-de-Calais. Une avance de 30 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

La Coupole d'Helfaut est un établissement au service de la préservation de la mémoire, de la culture scientifique et de l'éducation. Une avance de 253 350 € est accordée pour permettre à la structure de faire face à ces frais de fonctionnement du début de l'année 2025

Le Louvre – Lens est un établissement public de coopération culturelle. Une avance de 281 025 € est accordée pour également permettre au musée de faire face aux dépenses du premier trimestre 2025.

Le 9/9 bis développe un projet culturel et touristique axé sur la création, l'éducation, la diffusion artistiques et la valorisation patrimoniale. Une avance de 70 000 € est accordée sur la subvention 2025.

L'Aréna stade couvert de Liévin a bénéficié d'une participation départementale de 966 028 € en 2024. Une avance de 218 250 € est proposée pour également permettre au syndicat mixte de faire face aux dépenses du premier trimestre ;

Le Parc départemental d'Olhain a bénéficié d'un soutien du Département à hauteur de 1 400 000 € en 2024, il est également proposé une avance de 500 000 € pour permettre à cette structure de mettre en œuvre les missions de service public confiée par la collectivité lors du premier trimestre 2025 ;

Le GIP Pas-de-Calais Actif s'inscrit comme un partenaire privilégié du Département pour le maintien et le développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Pour cela, il mobilise des fonds d'ingénierie conseil, de financement d'études-action et des outils financiers. Une avance de 100 000 € sur la subvention 2025 est accordée.

La Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap Une avance de 555 000 € est accordée sur la subvention 2025.

Accompagner le développement de la vie associative

15 000 € sont attribués à la Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation du Pas-de-Calais. La Fédération Départementale, par son action, permet la mise en réseau des 6 MFR du département (Campagne-lès-Boulonnais, Hucqueliers, Samer, Berlencourt, Rollancourt et Marconne) et contribue à la formation et l'insertion des jeunes dès la 3ème et jusqu'à la licence professionnelle, mais aussi à l'animation des territoires ruraux.

7 500 € sont attribués à l'Office Central de la Coopération à l'École du Pas-de-Calais (OCCE62), cette association départementale accompagne les coopératives

scolaires du 1^{er} degré et du 2nd degré dans la mise en place de projets pédagogiques et assure une aide juridique et comptable pour la gestion de leurs comptes coopératifs.

BOULONNAIS :

5 000 € sont attribués à l'association Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures afin de permettre de pérenniser les activités notamment l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et l'organisation de séjours linguistiques estivaux, incluant des cours intensifs de FLE et un programme d'activités culturelles. À travers l'enseignement de la langue française, BMLC cherche à stimuler les rencontres et les échanges entre les différentes cultures depuis 1951.

Encourager la formation des jeunes sapeurs-pompiers en soutenant l'union départementale des sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais

14 850 € de subvention de fonctionnement attribués à l'union départementale des sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais. L'aide départementale permettra la mise en place de formation pour les jeunes sapeurs-pompiers et contribuera au fonctionnement de l'association. Cette association départementale compte près de 3900 adhérents dont 450 jeunes sapeurs-pompiers.

Appels à projet des politiques d'inclusion durable 2024- Phase 6

712 000 € attribués pour l'accompagnement « équilibré social-professionnel » des bénéficiaires du RSA avec la mise en œuvre d'un parcours d'insertion, l'accès aux droits, la mobilisation de l'offre de services permettant la levée des freins nécessaire à une insertion professionnelle.

Arrageois

Maison de l'Emploi et des Métiers en Pays d'Artois 53 700 € pour 166 places d'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA en 2025

Artois

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'arrondissement de Béthune, association BPI 81 900 €

Audomarois

Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi du Pays de Saint-Omer 58 950 €

Boulonnais

Tous parrains 60 000 €
Association Mission Insertion Emploi du boulonnais 46 800 €

Calaisis

La Fabrique DEFI 45 750 €

Lens Liévin Henin-Carvin

Maison de l'Emploi et de l'Insertion de Lens-Liévin-Hénin-Carvin 175 050 €

Montreuillois-Ternois

ADEFI Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 45 000 €

99 998 € attribués pour la mise en place d'actions d'insertion innovantes

Montreuillois :

AIFOR 30 000 € pour des ateliers numériques dans le montreuillois

ADEFI 54 998 € pour des ateliers de remobilisation

59 220€ attribués pour des projets collectifs de jeune afin de favoriser l'auto-nomie

Arrageois

MEMPA 19 220 € pour organiser des défis sportifs autour de l'escalade et un séjour de rupture

Artois

Association IMPACT OVAL 40 000 € pour des projets d'inclusion par le sport autour du rugby avec 4 établissements scolaires de l'Artois soient près de 800 jeunes

Audomarois

Les amis copeaux 15 000 € pour des ateliers de remobilisation autour des métiers du bois

Inondations le Département toujours mobilisé pour accompagner les communes

4^{ème} programmation FARDA pour l'aide à la voirie communale -urgence inondation. Il s'agit d'un dispositif d'urgence pour financer des opérations à destination des communes frappées par les inondations entre novembre 2023 et février 2024.

Calaisis

Ardres 30 000 € travaux de réhabilitation de voiries rues de Aubépines, de l'Écu, Couteau, du Fort Rouge, de la Rivière, Neuve, de la Digue de Nielles, avenue du Lac et chemin du Halage

Guines 11 800 € réfection du parking de bus du collège des 4 vents et du tronçon de la rue de la Justice

Audruicq 13 062 € restauration de la rue du Pont Neuf

Marck 30 000 € réfection de voiries rues d'Enfer, Tatin, Butez et Bandyck

Muncq-Nieurlet 16 812 € réfection des rues Robecq, Trempal, de la Panne et de

Bayenghem

Montreuillois

Blangy sur Ternoise 7 606 € réfection de la rue de Courcelles et de la rue de la Chapelle

Berck-sur-Mer 3 928 € réfection des Boulevards de Paris et de Boulogne, de l'Avenue du Dr Quettier et de la rue du Grand Hôtel

Crequy 12 827 € réfection des rues de Rulfort, d'En Haut, de Beaussart, chemins de Saint-Pol et de Fruges

Montreuil-sur-Mer 7 765 € réfection de l'impasse de la Corderie et allée des Francs Marais

Zudausques 10 598€ remise en état des chaussées rue Blanc Pays, abords du stade, rue Saint-Lambert

Boulonnais

Boursin 6426 € réfection de voirie rue du Mont, rue de la Ferme au Mont et rue du Trait

Ferques 28 968 € travaux d'assainissement de la rue Elysée Clais

Hesdin-Labbé 7890 € réparation des voiries rue du Blanc Mont, rue Noire, allées de Pinsons, rue Magnier, impasse Bacquet, impasse du Bouzat, rue de Tinghen

Wimilles 19 576 € pour la réfection des voiries chemin de Terlinchthun, rue du Chemin Vert, chemin Duezz, chemin Espagnerie, sentier du Denacre et rue des Carrières

Audomarois

Nordausques 14 190 € travaux de réparation rue du Plouy, du Quimbergie, de la Panne et rue Basse

Renty 20 420 € travaux de réparation des rues du Vantenneux, impasse de la Place, ruelle du Hamel, chemin de Renty, de Thiembronne, du Bourg, du Couroy, des Fresnes, la Place.

Saint-Folquin 30 000 € réfection des rues Lambert, de l'Oie, la Culotte, Basse, Lengagne, Sangles, digue du Canal, rues Wattergangs, digue de Mardyck, Mont d'Or, Lambert, Becquet, Parpaillots, Vieux Lac, Saint Nicolas.

EDUCATION

Collège : donner les clés de compréhension de l'Historique avec les classes mémoires départementales

En partenariat avec la Coupole d'Helfaut, il s'agit concrètement **d'inviter l'ensemble des élèves de 3^{ème}, soit près de 15 000 élèves, à découvrir ce lieu emblématique** et porteur de sens dans la perspective de construire une mémoire collective, de participer à l'éveil des consciences dans un monde profondément marqué par les conflits et de faire écho au 80^{ème} anniversaire de la libéra-

tion du Pas-de-Calais et de la découverte du fait concentrationnaire. Proposé au printemps dernier aux 125 collèges publics sous la forme d'un appel à projet, le dispositif est mobilisé par 117 collèges, répartis de la manière suivante :

- 83 collèges inscrits à **une visite classique permettant aux élèves de découvrir ce lieu de mémoire via le nouveau parcours pédagogique proposé par la Coupole**. Equipés de la nouvelle tablette tactile HistoPad, les élèves pourront scanner l'une des 22 portes du temps réparties dans le parcours de visite pour enrichir leur découverte des collections, grâce à des reconstitutions 3D à 360° et à des maquettes interactives ;
- 34 collèges souhaitant **s'engager au-delà de la visite et accompagnant celle-ci d'un atelier « écrire l'histoire d'un déporté » permettant aux élèves de réaliser un travail de recherche et d'écriture autour d'un déporté** de Dora ou du train de Loos. Ces travaux alimenteront le fonds documentaire de la Coupole.

Témoignant de l'engagement fort du Département sur les enjeux de mémoire et d'éducation à la citoyenneté, il a été décidé de prendre en charge les frais liés aux transports des collégiens à hauteur de 148 300 € en complément de la billetterie.

ARRAGEOIS

Collège Adam de la Halle ACHICOURT 1 176,00 €
Collège Carlin Legrand BAPAUME 3 052,00 €
Collège des Marches de l'Artois MARQUION 1 560,00 €
Collège Diderot DAINVILLE 1 794,00 €
Collège du Val du Gy AVESNES LE COMTE 1 012,00 €
Collège Gambetta ARRAS 1 184,00 €
Collège Germinal BIACHE ST VAAST 1 740,00 €
Collège Jacques Yves Cousteau BERTINCOURT 1 890,00 €
Collège Jean Monnet AUBIGNY EN ARTOIS 1 785,00 €
Collège Jehan Bodel ARRAS 1 972,00 €
Collège Marguerite Berger PAS EN ARTOIS 1 408,00 €
Collège Marie Curie ARRAS 1 199,52 €
Collège Mitterrand ARRAS 1 340,00 €
Collège Pablo Neruda VITRY EN ARTOIS 1 500,00 €
Collège Péguy ARRAS 1 224,00 €
ARTOIS
Collège Albert Camus BRUAY LA BUIS-SIÈRE 510,00 €
Collège Albert Debeyre BEUVRY 2 240,00 €
Collège Antoine de St Exupéry DOUVRIN 1 920,00 €
Collège Bernard Chochoy NORRENT FONTES 500,00 €
Collège Edmond Rostand BRUAY LA BUIS-SIÈRE 670,00 €

Collège Emile Zola MARLES LES MINES 1 245,00 €
Collège F. Joliot Curie CALONNE RICOUART 960,00 €
Collège George Sand BÉTHUNE 1 680,00 €
Collège Georges Brassens SAINT VENANT 710,00 €
Collège Henri Wallon DIVION 790,00 €
Collège Jacques Prévert HOUDAIN 1 320,00 €
Collège Jean Moulin BARLIN 1 806,80 €
Collège Joliot Curie AUCHY LES MINES 1 340,00 €
Collège Lavoisier AUCHEL 820,00 €
Collège Léo Lagrange LILLERS 386,00 €
Collège Madame de Sévigné AUCHEL 960,00 €
Collège Maurice Piquet ISBERGUES 500,00 €
Collège Paul Eluard VERMELLES 1 141,92 €
Collège Paul Verlaine BÉTHUNE 1 245,00 €
Collège René Cassin LILLERS 440,00 €
Collège Romain Rolland HERSIN COUPI-GNY 1 800,00 €
Collège Simone Signoret BRUAY LA BUIS-SIÈRE 880,00 €

AUDOMAROIS

Collège Albert Camus LUMBRES 560,00 €
Collège Blaise Pascal LONGUENESSE 230,00 €
Collège de la Morinie SAINT OMER 1 800,00 €
Collège de l'Esplanade SAINT OMER 390,00 €
Collège Jean Jaurès AIRE SUR LA LYS 780,00 €
Collège Mitterrand THÉROUANNE 540,00 €
Collège Monsigny FAUQUEMBERGUES 740,00 €
Collège Pierre Mendès France ARQUES 360,00 €
Collège René Cassin WIZERNES 95,00 €
BOULONNAIS
Collège Albert Camus OUTREAU 1 200,00 €
Collège Angellier BOULOGNE SUR MER 660,00 €
Collège Daunou BOULOGNE SUR MER 910,00 €
Collège du Caraquet DESVRES 1 095,00 €
Collège Jean Moulin LE PORTEL 1 045,00 €
Collège Langevin BOULOGNE SUR MER 845,00 €
Collège Le Trion SAMER 735,00 €
Collège Paul Eluard ST ETIENNE AU MONT 1 755,00 €
Collège Pilatre de Rozier WIMILLE 915,00 €
Collège Roger Salengro ST MARTIN BOULOGNE 950,00 €

CALAISIS

Collège Boris Vian MARCK 1 365,00 €
Collège de l'Europe ARDRES 1 200,00 €
Collège des 4 Vents GUÎNES 1 500,00 €
Collège du Brédenarde AUDRUICQ 910,00 €

Collège Jean Jaurès CALAIS 1 840,00 €
Collège Jean Macé CALAIS 958,00 €
Collège Jean Monnet COULOGNE 1 317,00 €
Collège Jean Rostand LICQUES 620,00 €
Collège les Argousiers OYE PLAGE 1 305,00 €
Collège les Dentelliers CALAIS 1 377,00 €
Collège Louis Blériot SANGATTE 1 320,00 €
Collège Lucien Vadez CALAIS 1 340,00 €
Collège Martin Luther King CALAIS 1 270,00 €
Collège République CALAIS 1 598,00 €
Collège Vauban CALAIS 1 407,00 €

HENIN-CARVIN

Collège Adulphe Delegorgue COURCELLES LES LENS 1 980,00 €
Collège Anne Frank DOURGES 2 680,00 €
Collège David Marcelle BILLY MONTIGNY 1 410,00 €
Collège Debussy COURRIÈRES 1 830,00 €
Collège Emile Zola FOUQUIÈRES LES LENS 948,00 €
Collège Gérard Philippe HÉNIN BEAUMONT 980,00 €
Collège Jean de St Aubert LIBERCOURT 1 230,00 €
Collège Jean Macé HÉNIN BEAUMONT 1 200,00 €
Collège Léonard de Vinci CARVIN 1 240,00 €
Collège Louis Pasteur OIGNIES 1 320,00 €
Collège Paul Duez LEFOREST 2 690,00 €
Collège Rabelais HÉNIN BEAUMONT 1 670,00 €
Collège Youri Gagarine MONTIGNY EN GOHELLE 1 420,00 €

LENS-LIEVIN

Anita Conti BULLY LES MINES 1 318,10 €
Collège Blaise Pascal MAZINGARBE 900,00 €
Collège Bracke Desrousseaux VENDIN LE VIEIL 2 320,00 €
Collège Brossolette NOYELLES SOUS LENS 1 180,00 €
Collège Danielle Darras - Riaumont LIÉVIN 1 506,60 €
Collège Descartes-Montaigne LIÉVIN 1 583,86 €
Collège Henri Wallon MÉRICOURT 1 210,00 €
Collège Jean Jacques Rousseau AVION 1 700,00 €
Collège Jean Jaurès LENS 1 340,00 €
Collège Jean Rostand SAINS EN GOHELLE 1 036,00 €
Collège Jean Vilar ANGRES 1 069,40 €
Collège Jean Zay LENS 2 280,00 €
Collège Langevin Wallon GRENNAY 814,80 €
Collège Léon Blum WINGLES 1 270,40 €
Collège Michelet LENS 1 250,00 €
Collège Paul Langevin AVION 1 030,00 €
Collège Paul Langevin SALLAUMINES 1 180,00 €
Collège Pierre et Marie Curie LIÉVIN 1 579,50 €
Collège René Cassin LOOS EN GOHELLE

600,00 €

MONTREUILLOIS

Collège Belrem BEAURAINVILLE 2 520,00 €

Collège Cuallacci FRÉVENT 1 180,00 €

Collège des 7 Vallées HESDIN 990,00 €

Collège du Bellimont PERNES EN ARTOIS 630,00 €

Collège du Bras d'Or ECUIRES 2 320,00 €

Collège du Val d'Authie AUXI LE CHÂTEAU 1 689,00 €

Collège Gabriel de la Gorce HUCQUELIERS 760,00 €

Collège Jacques Brel FRUGES 540,00 €

Collège Jacques Prévert HEUCHIN 1 230,00 €

Collège Jean Jaurès ETAPLES 1 620,00 €

Collège Jean Moulin BERCK SUR MER 2 040,00 €

Collège Jean Rostand AUCHY LES HESDIN 1 640,00 €

Collège M. Van der Meersch LE TOUQUET 1 484,00 €

Collège Salengro ST POL SUR TERNOISE 1 254,00 €

Améliorer le bien-être des collégiens en internat

L'internat est un lieu de vie, d'accueil et d'enseignement conçu pour favoriser la réussite scolaire. Il encourage l'apprentissage de l'autonomie et le respect des règles collectives. Il contribue donc à réduire les inégalités sociales et permet aux élèves de suivre des formations partout sur le territoire.

Trois collèges publics du Pas-de-Calais accueillent un internat :

- Le collège Jean Macé à Hénin-Beaumont accueille 87 élèves

- Le collège Jacques Brel à Fruges accueille 64 élèves

- Le collège Pierre Daunou à Boulogne-sur-Mer accueille 18 élèves

Si les internats accueillent encore aujourd'hui principalement des élèves ayant choisi une orientation ou option particulière (le sport à Hénin-Beaumont et Fruges, la Section Internationale à Boulogne-sur-Mer), depuis plusieurs années ces dispositifs éducatifs ouvrent leurs portes à un public plus hétérogène, parfois en difficulté sociale ou éducative. Les 169 élèves accueillis en internat « habitent » le collège, pendant et en dehors des heures d'enseignement. Il apparaît donc naturel de proposer à ce public adolescent des conditions favorisant leurs réussites éducatives, mais aussi leur épanouissement personnel, d'encourager les interactions sociales, de leur proposer un environnement permettant d'accompagner leurs préoccupations personnelles et leur besoin d'intimité.

Jean Macé d'Hénin- Beaumont - Ensemble mobilier 72 480 € et 5 546 € de dotation pour des actions éducatives

Daunou de Boulogne-sur-Mer Mobilier pour les espaces collectifs de vie 5 488 € et 4281 € de dotation pour des actions éducatives

Jacques Brel de Fruges Ensemble mobilier qui comprend literie, armoire, stores 40 936 € et 3644 € de dotation pour des actions éducatives

Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en matière d'éducation, et à soutenir l'ambition des élèves scolarisés en milieu rural

Soutenu par l'Inspection académique, le programme «Territoires Educatifs Ruraux» permet d'agir sur l'avenir des élèves en développant l'ambition scolaire, en les accompagnant dans leur orientation et en favorisant la mobilité des élèves qui vivent dans les zones rurales afin qu'ils puissent réussir leur orientation et leur formation. Il s'agit d'apporter un cadre de réflexion commun visant à garantir une offre éducative de qualité et de proximité pour tous les élèves. C'est une démarche partenariale qui associe les familles et réunit, autour de l'enjeu éducatif, les services de l'Etat, les collectivités, les organismes sociaux, les partenaires associatifs et le secteur économique. Une dynamique qui permettra de lier les différents acteurs du territoire autour d'un projet commun : la réussite des élèves.

4 collèges ont été retenu : Monsigny à Fauquembergues, P. Cuallaci à Frévent, Marguerite Berger à Pas en Artois, et François Mitterrand à Théroutanne

Soutenir un acteur de référence dans l'innovation pédagogique

L'atelier de Création et d'Accompagnement des Nouvelles Offres Pédagogiques en Éducation (CANOPÉ) d'Arras, accompagne, dans le cadre de ses missions, les politiques éducatives et numériques développées par le Département. Il est situé dans un bâtiment départemental à proximité du campus universitaire.

16 500 € accordés pour l'année scolaire 2024/2025 dans le cadre du concours apporté à la politique départemental et contributions au développement des usages des outils numériques au

sein des collèges et l'accompagnement de la politique éducative du Département (Web radio 62 / promeneurs du net / dispositif collège au cinéma / égalité fille-garçon).

Garantir la qualité des repas et de l'accueil dans les demi-pensions des collèges

Le Fonds Commun des Services de Restauration et d'Hébergement (F.C.S.H) est un fonds dédié à l'achat et aux réparations de matériels de cuisine et pour les équipements mobiliers. Il peut aussi couvrir un déficit accidentel ou toute dépense nécessaire à la continuité du service.

146 202 € sont votés au bénéfice de 52 collèges.

Pour le Canton de Saint-Omer :

Collèges de la Morinie - Saint-Omer, de l'Esplanade - Saint-Omer (réparation chambre froide)

Pour le Canton de Lumbres : Collège Albert Camus à Lumbres (réparation chambre froide et achat balance)

Pour le Canton d'Arras 3 : Collège Marie Curie à Arras (réparation lave-vaisselle et chambre d'eau) et Collège Adam de la Halle à Achicourt (balance)

Pour le Canton de Brebières : Collège Germinal à Biache-saint-Vaast (réparation chambre froide)

Pour le Canton de Bapaume : Collège Carlin Legrand à Bapaume (congélateur)

Pour le Canton d'Aire-sur-la-Lys : Collège Maurice Piquet à Isbergues (réparation chambre froide)

Pour le Canton de Noeux-les-Mines : Collège des 7 Vallées à Hersin-Coupigny (réparation four)

Pour le Canton d'Auchel : Collège Henri Wallon à Divion (petits matériels), Collège Frédéric Joliot Curie à Calonne-Ricouart (petits matériels, réparation chambre froide)

Pour le Canton de Wingles : Collège Langevin Wallon à Grenay (petits matériels et réparation de l'armoire froide), Collège René Cassin à Loos-en-Gohelle (balance), Collège Henri Wallon à Méricourt (réparation chambre froide et lave-batterie), Collège Léon Blum à Wingles (fourneau et salad'bar)

Pour le Canton de Lens : Collège Jean Zay à Lens (réparation plonge), Collège Michelet à Lens (réparation plonge)

Pour le Canton de Liévin : Collège Descartes Montaigne (réparation lave-vaisselle et petits matériels), Collège Pierre et Marie Curie à Liévin (conteneur isotherme)

Pour le Canton de Bully-les-Mines : Collège Blaise Pascal à Mazingarbe (petits matériels), Collège Jean Vilar à Angres (machine à laver, divers petits équipements)

Pour le Canton d'Harnes : Collège Paul Langevin à Rouvroy (réparation lave-vaisselle et sauteuse)

Pour le Canton de Calais 2 : Collège Jean Monnet à Coulogne (réparation lave-vaisselle), Collège de l'Europe à Ardres (réparation thermoclim), Collège les Quatre Vents à Guînes (réparation lave-vaisselle)

Pour le Canton de Boulogne 1 : Collège Pilâtre de Rozier à Wimille (divers petits équipements)

Pour le Canton de Boulogne 2 : Collège Pierre Daunou à Boulogne-sur-Mer (balance), Collège Angellier à Boulogne-sur-Mer (réparation chambre froide)

CULTURE

Rendre accessible à tous les pratiques culturelles et aller vers la population

Le dispositif de diffusion de proximité vise à encourager chaque habitant, notamment ceux qui sont peu mobiles ou résident dans des territoires, urbains ou ruraux, faiblement couverts par des acteurs culturels, à découvrir une offre artistique qualitative et de proximité. Les communes peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge de 30% de spectacles agréés par le Département. L'agrément de spectacles de petites formes et adaptables est favorisé afin d'en assurer la diffusion dans tous types de lieux dont, notamment, ceux qui ne sont pas ou faiblement équipés techniquement (médiathèque, collèges, salles des fêtes, centres sociaux...). Le Département est également attentif aux propositions destinées à un public spécifique (petite enfance, adolescents, personnes âgées...).

9 spectacles sont ici co-financés pour un montant de 14 620 €

Arrageois - commune Dainville - Concert de l'Orchestre National de Lille

Artois - association comité des fêtes de Veille-Chapelle - La magie des 4 saisons par la compagnie Art d'Etre

Audomarois - commune d'Aire-sur-la-Lys et CCAS d'Arques - Les années 80 en folie par la Troupe Metronome

Boulonnais association nocturne d'Opale - Orchestre Opal Sinfionetta en concert par Opal Sinfionetta

Soutenir les établissements d'enseignement artistiques

Canton de Liévin - Ecole de musique Vimy : 2039 €

LOGEMENT

Garantir les emprunts des acteurs du logement pour favoriser l'accès au logement

Pour pouvoir construire et réhabiliter des logements, les bailleurs sociaux ont besoin d'emprunter. Le Département accepte d'être caution de ces prêts bancaires pour qu'ils puissent être accordés.

Réhabilitation par la société immobilière Grand Hainaut de 18 logement rue des Prés à Avesnes-Le-Comte

Réhabilitation par la société immobilière Grand Hainaut d'un logement à Ecourt-Saint-Quentin

Réhabilitation par la société immobilière Grand Hainaut de 6 logements à Hende-court-les-Ransart

Rénovation des cités minières Lens-Hénin

250 000 € accordés pour un montant global de 9 728 312 € de travaux à la ville de Oignies pour son projet de réhabilitation de l'école primaire Kergomard et de l'école maternelle Georges Brassens située au cœur de la cité Declercq inscrite dans l'ERBM Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. Le projet consiste en la réhabilitation du groupe scolaire Brassens / Kergomard situé à Oignies, avec pour objectifs la rénovation énergétique du bâtiment (avec redimensionnement du choix énergétique), l'optimisation et l'organisation des locaux, pour un meilleur accueil des élèves, la rénovation et la désimperméabilisation des cours de récréation, la création d'un espace de restauration dédié, la sécurisation de l'équipement, la mise aux normes en matière d'accessibilité PMR, de sécurité ERP et de qualité de confort et d'usage.

TOURISME ET PATRIMOINE

Valoriser le patrimoine local du cheval de trait boulonnais et la filière équine

Boulonnais

La Maison du Cheval Boulonnais poursuit son développement pour la filière équine et cible les groupes de cavaliers itinérants, avec la construction d'une extension pour l'accueil d'un relai équestre intégrant 28 boxes supplémentaires et l'aménagement de trois sentiers de randonnée, dont une boucle dédiée à l'attelage, afin de connecter l'équipement avec les infrastructures environnantes. Avec ce projet, il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique et répondre aux besoins des professionnels et des touristes par des espaces dédiés, en répondant à une pénurie de lieux d'accueils pour les voyageurs itinérants.

100 000 € attribué à la Communauté de Communes Desvres-Samer pour la réalisation d'une extension pour l'accueil d'un relai équestre et l'aménagement de 28 boxes à la maison du cheval boulonnais à Samer.

Contribuer au développement touristique du Pas-de-Calais

6 000 € attribués à la SPL « Arras Pays d'Artois tourisme » pour participer une étude sur un projet d'aménagement et mise en tourisme de la « Maison Robespierre » à Arras.

L'objectif étant de réaliser un centre d'interprétation avec une scénographie dédiée pour une personnalité qui reste une « figure » de l'histoire d'Arras et du Pas-de-Calais. Cet aménagement sera accompagné par la création d'un meublé touristique en vue de limiter les frais de fonctionnement.

Favoriser les grands événements populaires gratuits

L'Enduropale du Touquet Pas-de-Calais se déroulera du 7 au 9 février 2025. L'évènement réunit près de 3 000 pilotes et plus de 300 000 spectateurs chaque année.

L'étude d'impact obligatoire permet de constater que l'évènement répond aux normes imposées : pas de conséquences sur l'espace dunaire, fuites des véhicules

des pilotes très contrôlées, suppression de la zone de course entre Stella-Plage et le Touquet...

Aide départementale attribuée : 80 000 € de subvention, et une aide technique de 27 768 € (présence du car-podium du Département avec des animations, un quart de page dans L'Echo du Pas-de-Calais, mise à disposition d'un écran grand format, ainsi qu'une communication ciblée sur les routes départementales avec messages appropriés à la sécurité des usagers de la route et plus spécifiquement des motards).

Accompagner l'aménagement de la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer

Boulonnais – canton Boulogne 1

630 000€ d'aide départementale à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la construction d'une station de mise à l'eau dans le port de Boulogne-sur-Mer

La CAB, porteur du projet de station de mise à l'eau, souhaite poursuivre la dynamisation de son port de plaisance et en faire un véritable outil d'attractivité au service du développement touristique. Le port de plaisance de Boulogne-sur-Mer compte 590 anneaux répartis entre plusieurs bassins destinés au nautisme, à la pêche côtière et aussi aux associations sportives. Ces anneaux permettent également l'accueil de visiteurs dans un site accessible en permanence : en 2023, le port de plaisance a accueilli plus de 2300 visiteurs pour près de 7000 nuitées. Ainsi, ce projet de descente à bateaux répond à un besoin complémentaire exprimé par l'ensemble des usagers du port de plaisance et des touristes qui souhaitent pratiquer régulièrement le nautisme d'une manière autonome et sécurisée.

338 000 € d'aide départementale à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la construction d'un ponton multi usages. La mise en place de la structure est prévue sur le « quai des paquebots ».

Cette localisation permet de créer une interface ville-port, à proximité de Nau-sicaa. Le projet consistera à réaliser un ponton flottant et ses deux passerelles d'accès.

Soutenir la filière halieutique

Boulonnais – canton Boulogne 1

Une aide départementale afin d'encourager une alimentation saine et durable pour la population du département et de soutenir les entreprises locales dans leur développement !

145 490 € pour l'achat de matériel afin de soutenir l'activité de transformation et de conservation de poissons, crustacés et de mollusques pour l'entreprise Océan Délices située à Boulogne-sur-Mer.

Aider les projets agricoles

La stratégie départementale en faveur de l'Agriculture repose l'accompagnement au développement d'une agriculture durable et le soutien pour une agriculture solidaire. Le développement des circuits courts et de l'alimentation durable des habitants font partie de cette stratégie. Afin d'amplifier cette stratégie et soutenir les exploitants agricoles, le Département met en place à titre expérimental des aides directes agricoles encourageant une agriculture nourricière qui préserve les ressources naturelles, tout en valorisant les labels.

23 561 € d'aides départementales aux projets agricoles locaux et de qualité.

Canton de Lumbres 1351 € attribués à l'exploitant LENOIR Patrick pour l'acquisition de matériels agricoles

Canton de Boulogne 1 – 6846 € attribués à l'exploitant TELLIER Thomas pour l'acquisition de matériel de production

Soutenir les éleveurs de chevaux boulonnais

20 500 € attribués à 64 éleveurs

Les chevaux #boulonnais, une passion partagée par des éleveurs engagés : cette race de chevaux de trait locale, née dans Le Pas-de-Calais. Afin de préserver cette race menacée, le Département apporte son soutien aux présentations en concours de race pour les éleveurs de chevaux boulonnais : 64 éleveurs accompagnés pour un montant de 20 500 €.

Soutenir les initiatives locales en matière d'alimentation durable

Le Département accompagne les territoires dans leur démarche en faveur des Projets Alimentaires Territoriaux, et soutien et valorise les projets à travers ses outils financiers, notamment via le Fonds Alimentation Durable. Le Fonds Alimentation Durable a été créé en 2021 et permet d'accompagner les projets des communes, EPCI ou associations s'inscrivant parmi différents axes notamment : accompagner les initiatives, lutter contre le gaspillage alimentaire, produire local et de qualité, transformer et acheminer, améliorer la qualité de la restauration, innover.

170 550 € attribués pour 6 projets.

Montreuillois-Ternois

ASRL SAMSAH pour la création d'un lieu de vie et de rencontre et d'une épicerie de proximité 20 745 €

Artois

Commune de Calonne-Ricouart pour un projet de cuisine solidaire 2 636 €

Boulonnais

Commune de Samer pour la création de jardins familiaux 11 945 €

Artois

Association Noeux Environnement pour le projet « ensemble pour un mieux vivre alimentaire » 50 000 €

Lens-Hénin

Commune de Méricourt pour la création d'une régie maraîchère 35 226 €

La banque alimentaire du Pas-de-Calais pour l'aménagement d'une chambre froide 50 000 €

Sécurité alimentaire et résilience des écosystèmes

L'engagement du Département du Pas-de-Calais dans le programme européen PolliConnect visant à **améliorer de 20% l'augmentation des pollinisateurs.**

Les pollinisateurs sont nécessaires à la reproduction des plantes, cultivées comme sauvages. C'est donc une question qui concerne notre cadre de vie mais aussi notre sécurité alimentaire.

7 millions €, dont 4 M€ par l'Europe, sont mobilisés pour 4 ans ½ par 14 partenaires en Europe pour développer de nouvelles méthodes de gestion.

Poursuivre le partenariat avec l'association des Jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages

9 Jardins de la paix créés, sur les sites de mémoire de la guerre 1914-1918 : jardin canadien site de Vimy, jardin français à Notre Dame de Lorette, jardin écossais à Arras, jardin tchèque et slovaque à Neuville-Saint-Vaast, jardin polonais à Neuville-Saint-Vaast, jardin portugais à Richebourg, jardin néo-zélandais à Arras, jardin indien à Neuve-Chapelle, jardin britannique à Richebourg

9 jardins citoyens liés à l'histoire minière créés : 4 sur le site de la Fosse 6 à Calonne-Ricouart, Ilot Saint-Louis à Grenay, maison de l'ingénieur à Loos-en-Gohelle, 1 jardin au sein du parc du musée du Louvre-Lens, 2 jardins à Vermelles.

2 nouveaux jardins à créer (50 000 € attribués) : un jardin allemand à Saint-Laurent-Blangy et 1 jardin au sein de l'ancienne cité minière 5/12 de Sallaumines.

Concessions de logements par nécessité absolue de service et convention d'occupation précaire dans les établissements publics locaux d'enseignement

Pour répondre aux besoins résultant de la nécessité absolue de service ou de l'utilité de service, le Président du Conseil départemental autorise, par arrêté, les concessions de logement s'inscrivant dans ce cadre, préalablement validées par la Commission Permanente, et signe les titres d'occupation inhérents.

Coordonner l'action publique dans les territoires pour plus d'efficacité

Conventions Départements - Région

Adoption de deux conventions (CTEC) ayant pour objet de préciser les modalités de l'action commune de chacun des 5 Départements des Hauts-de-France et de la Région en matière de soutien aux projets publics relevant pour l'une de la solidarité des territoires (chef de filât Département) et pour l'autre de l'aménagement et du développement durable des territoires (chef de filât Région), dans un objectif de coordination, de simplification et de clarification des interventions financières respectives.

Trois enjeux principaux président à l'élaboration de ces CTEC :

- La clarification des compétences et la coordination améliorée de certaines des interventions vers le bloc communal des Départements et de la Région sur les thématiques inscrites dans les CTEC ;
- La dérogation à l'interdiction de cumul des subventions des Départements et de la Région pour les projets relevant des chefs de filât. Autrement dit, sans CTEC les projets portés par le bloc communal ne pourraient être cofinancés par la Région et le Département ;
- La dérogation à la participation minimale de 30 % du maître d'ouvrage du montant total des financements publics qui lui sont accordés, sans qu'elle soit inférieure au seuil de droit commun de 20%.

Contractualisation avec l'Etat sur le Pacte Local des Solidarités

L'objectif de ce Pacte des solidarités, signé par l'ensemble des partenaires associés au diagnostic territorial, est de matérialiser les orientations territoriales stratégiques et de marquer l'engagement de tous les acteurs locaux au titre de leur offre de service de droit commun

en faveur d'une meilleure articulation et d'une réponse adaptée aux enjeux en matière d'insertion vers l'emploi et de prévention et de lutte contre la pauvreté.